

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 13380  
Numéro SIREN : 483 346 276  
Nom ou dénomination : 1818 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 76040



## 1818 IMMOBILIER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 74 000 euros  
Siège social : 115, rue Montmartre - 75002 Paris  
483 346 276 RCS Paris  
la « Société »

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le trente juin à 9 heures, au siège social,

NATIXIS WEALTH MANAGEMENT, Société anonyme au capital de 129 048 296,30 euros et dont le siège social est situé 115, rue Montmartre, 75002 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 306 063 355, représentée par son Directeur Général, Monsieur Georges Eric NIVELLEAU de la BRUNIERE, agissant en qualité d'associé unique de 1818 IMMOBILIER,

A pris les décisions suivantes :

#### **PREMIERE DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission d'Alexandra MARTRY en qualité de directeur général de la Société en date du 30 juin 2020 et décide de ne pas procéder à son remplacement.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique nomme Alexandra MARTRY, née le 25 mars 1972 à Compiègne (60) en qualité de président de la Société pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'acte de l'Associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en remplacement de Jacques-Antoine ALLAIN, démissionnaire à compter de ce jour.

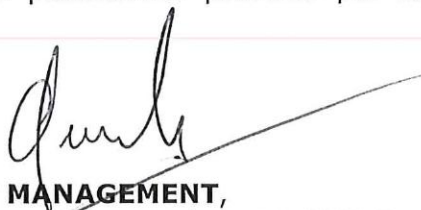
Le mandat de président ne donnera pas lieu à rémunération spécifique.

Alexandra MARTRY accepte sa nomination aux fonctions de président et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements, et n'être frappée par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société

#### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi consécutifs aux décisions prises ci-dessus.

A Paris, le 30 juin 2020,



L'associé unique, **NATIXIS WEALTH MANAGEMENT**,  
Représentée par Monsieur George Eric NIVELLEAU de la BRUNIERE,  
Directeur Général